Avec le soutien de :

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du PNSI (Programme National de Synergies Inter-entreprises), initié par l'Institut de l'économie circulaire avec le soutien de l'ADEME et des Conseils régionaux Aquitaine, Bretagne, Normandie et Auvergne - Rhône-Alpes.

## Contacts


**CCI Grenoble**
Aline Pierre
T. 04 76 28 25 75
aline.pierre@grenoble.cci.fr

**CCI Nord Isère**
Julien Ravello
T. 04 74 95 71 77
j.ravello@nord-isere.cci.fr



Maquette : service communication CCI de Grenoble. Mars 2016. Photos : Fotolia



© Idéa 35



Chambre de commerce et d'industrie
1 place André-Malraux - CS 90297 - 38016 Grenoble Cedex 1
T. 04 76 28 28 28 - F. 04 76 28 27 27 - contactinfo.cci@grenoble.cci.fr
www.grenoble.cci.fr


# Programme National de Synergies Inter-entreprises

## Ateliers en Auvergne - Rhône-Alpes

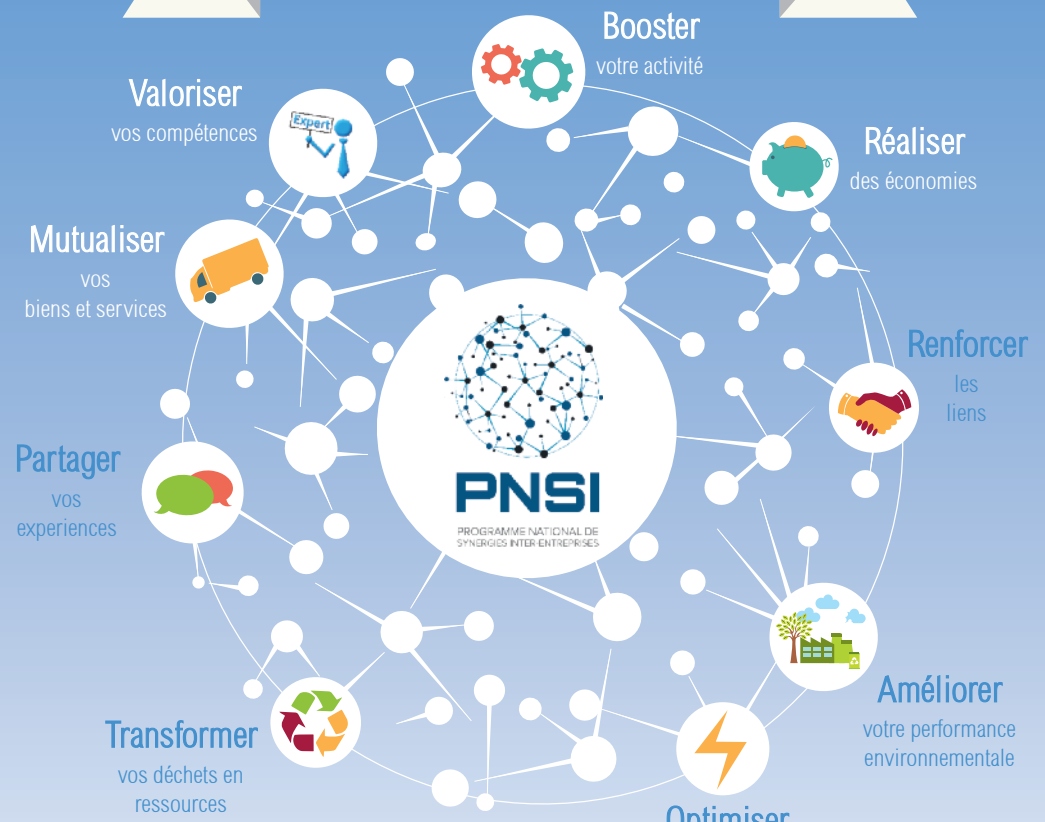


Atelier le
**26 avril 2016 à 9 h 30**
**à la CCI de Grenoble**


© Idéa 35


*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

# ATELIERS INTER-ENTREPRISES

## Identifiez des synergies en local pour booster votre activité

### Quels bénéfices pour vous ?

- Développer des synergies avec des entreprises locales.
- Réaliser des économies, améliorer votre compétitivité et votre rentabilité.
- Développer votre réseau.
- Accroître votre performance environnementale.

### Comment ?

- 1 atelier de travail inter-entreprises.
- 40 à 50 entreprises participantes par atelier*.
- Inscription gratuite.
- Atelier réservé aux entreprises générant des flux de matières.

*En moyenne, 250 synergies identifiées par atelier.

Pour participer au prochain atelier près de chez vous, le

**26 avril 2016 de 9 h 30 à 12 h 30 à la CCI de Grenoble,**

inscrivez-vous dès maintenant sur :
www.pnsi.fr/auvergne-rhone-alpes/
Renseignements par e-mail ou téléphone :
aline.pierre@grenoble.cci.fr - 04 76 28 25 75

Créez de la richesse

Mutualisez vos biens et services

Optimisez vos approvisionnements

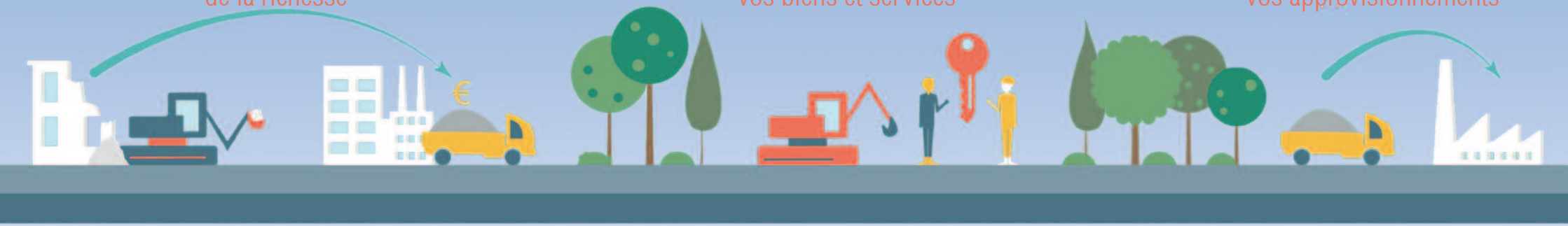

### Une synergie inter-entreprises, c'est quoi ?

Une synergie vise à mutualiser ou à optimiser l'utilisation des ressources matérielles et immatérielles selon un principe simple : **les ressources résiduelles ou inutilisées d'une entreprise** (matières premières, déchets, énergie, eau, logistique, équipements, compétences...), **peuvent être utilisées par une ou plusieurs autres entreprises**.

Il en résulte une performance mutuelle, à la fois économique, sociale et environnementale.

### ... Et après l'atelier ?

> Un rapport individualisé avec la liste de vos synergies potentielles et les contacts en local pour vous lancer.

> Un suivi dans la mise en œuvre de ces synergies.